



Conduite de l'entretien professionnel

Présentation de la formation :

La gestion des compétences pour une entreprise est un élément indispensable dans un monde en perpétuel mouvement aux vues des évolutions technologiques, organisationnelles, sociales et réglementaires. La réglementation a instauré depuis mars 2014 l'obligation d'organiser un entretien professionnel avec chacun de ses collaborateurs et de remettre tous les 6 ans un état récapitulatif. La loi du 5 septembre 2019 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a fait évoluer cet entretien. Il est donc indispensable que chaque entreprise ait intégré ces nouvelles dispositions.

Durée : 7 heures

Tarif : 500 €/ personne

Domaine :

RH / gestion du personnel

Public : Chef d'entreprise, responsable des R.H., collaborateurs R.H., chargés de relations sociales ...

Prérequis : Connaissance des entreprises industrielles

Être un manager d'équipe ou en prévision de le devenir

Objectifs de la formation

- Comprendre les modalités de mise en place de l'entretien professionnel, son utilisation par l'entreprise et l'articulation avec les autres entretiens ;
- Être en capacité de construire ou d'adapter une matrice d'entretien professionnel ;
- Conseils opérationnels à la conduite de l'entretien ;
- Faire le lien entre la politique R.H., la stratégie de l'entreprise.

Programme

Le contexte, les obligations et les enjeux de l'entretien professionnel :

Les ambitions de la réforme de la formation professionnelle du 5 mars 2014

Les spécificités de l'entretien professionnel

L'état des lieux récapitulatif

Différence entretien annuel et entretien professionnel

Présentation, matrice et guide d'entretien professionnel de l'observatoire de la métallurgie

L'entretien professionnel, un outil de management

Les différents temps et étapes de l'entretien professionnel :

L'accueil : la présentation des objectifs et du contexte

Analyser les activités, les compétences et les motivations du collaborateur

Partager sur le projet professionnel

Le suivi des entretiens professionnels :

Le compte-rendu d'entretien

Le plan d'actions

Les différents dispositifs de formation tout au long de la vie :

Compte Personnel de Formation, CQPM, VAE, professionnalisation, Bilan de compétences, CPF de Transition, Le CEP (conseil en évolution professionnelle) ...

Bien communiquer :

L'écoute active avec le salarié, les techniques de questionnement

Les points forts

- Apports théoriques
- Études de cas pratiques et simulation de situations d'entretien
- Travaux en sous-groupes et partage d'expérience
- Remise d'un support stagiaire

Organisme de formation :

AGIR INDUSTRIE SERVICES

1, bis Allée des Tyrandes
01960 PERONNAS
contact-lb@agir-industrie.fr